

# Le musée tisse sa toile

Affilié au réseau régional Aliénor, le musée Henri-Barré utilise le portail internet de l'association pour présenter ses collections numérisées et les valoriser au travers d'expositions virtuelles.

Julien RENON

redac.thouars@courrier-ouest.com

Même au musée Henri-Barré, il n'y a plus de saison. Alors que l'établissement thouarsais a fermé ses portes il y a une quinzaine de jours pour prendre ses quartiers d'hiver jusqu'au 22 avril 2016, les équipes de Christelle Bègue, la responsable, ont déjà la tête au printemps prochain.

Les yeux tournés vers la nouvelle exposition temporaire qui accueillera le public pour une saison placée sous le signe de la photographie. Mais aussi vers l'exposition virtuelle consacrée à Marcel Chauvenet, le sculpteur et médailleur déjà à l'honneur cette année au 7 de la rue Marie de la Tour avec près de 200 pièces mises en lumière.

## « Présenter nos objets sous un jour nouveau »

A partir de ses photographies, Sébastien Maurin, assistant de conservation du patrimoine, a ainsi commencé à numériser une partie des collections locales. Des commandes de la Monnaie de Paris qui sont venues s'ajouter aux œuvres déjà référencées sur le portail Internet de l'association régionale Aliénor comme une chaise à porteurs du XVIII<sup>e</sup>, des chandeliers du XIX<sup>e</sup>, des peintures d'Antoine-Emile Plassan, des assiettes, des plats, des coupes, des gravures, ou encore, un carreau de pavement issu des appartements privés de la duchesse de la Trémouille du château de Thouars.

Au total, 122 pièces estampillées Henri-Barré sont, aujourd'hui, accessibles au grand public via ce site qui offre aux 41 musées partenaires une mise en réseau et une vitrine uniques en France. « Pour nous, c'est un moyen de communication très précieux, relate Sabine Blugeon, chargée du service des publics du musée. Cela permet d'avoir une base de données mutualisées, de développer des échanges avec les structures adhérentes, de présenter nos objets sous un jour nouveau et même d'inviter les curieux à découvrir nos réserves. Le tout grâce aux technologies modernes. Autant dire que le champ des possibles est très vaste ».

Depuis 1999, aux traditionnels visuels et classiques notices d'informations sont ainsi venues se greffer vidéos, animations sonores et réalités augmentées. Une ligne graphique et une scénographie soignées qui dépoussièrent l'image du musée et



Musée Henri-Barré à Thouars, hier. Sébastien Maurin, Sabine Blugeon et Vincent Lagardère contemplant la numérisation d'un carreau de pavement du château de Thouars. Une pièce de collection qui devrait figurer dans le futur musée régional 3D.

constituent une porte d'entrée novatrice comme en témoignent les dernières expositions virtuelles consacrées à la demi-berline, en 2013, ou au cimetière mérovingien de Rouillé, en 2012.

### Bientôt un musée 3D

Une modernité appelée à s'accroître, l'association Aliénor planchant actuellement sur la création d'un musée 3D rassemblant 150 œuvres régionales dont la Tuar, la demi-berline et le carreau de pavement du château de Thouars. « Le projet avance, mais il est en constante évolution, confie Vincent Lagardère, responsable du personnel et des éditions. L'idée, c'est de proposer aux internautes une visite dans un espace immersif avec la possibilité de se saisir des objets, de et de les admirer sous tous les angles. »

## REPÈRES

### Alienor.org, une spécificité régionale

> L'association Aliénor est née en 1994 à l'initiative des conservateurs de seize musées de Poitou-Charentes soucieux de se réunir afin de mutualiser leurs moyens pour réaliser des outils de valorisation et de gestion de leurs collections et de leurs musées. A ce jour, le Conseil des musées regroupe 41 établissements. Le musée Henri-Barré est adhérent depuis 1998.

> En 1996, le Conseil des musées fournit le tout premier ordinateur qui équipe les musées afin qu'ils prennent la mesure de leurs proportions

commencent l'information de leur inventaire. A ce jour, la base de données régionales disponibles sur le site [www.alienor.org](http://www.alienor.org) réunit 28 musées pour 25 000 œuvres. Il s'agit d'un des fonds numériques lié au patrimoine muséal les plus importants. Il propose 40 000 pages de contenus tant scientifiques que grand public. > Le Conseil des musées est financé par les collectivités territoriales adhérentes et associées ainsi que par l'Etat via la Direction régionale des affaires culturelles et la Région.